Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20261103-DEL_2026_101-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 NOVEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 101

Objet : Finances locales – Mobilier – Fixation des tarifs de location

Le 3 novembre 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 30 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents ce jour : 14 - **Absents : 1 - Procurations :** 0 – **Votants :** 14

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX, Jessica LEDOULT, Romain GUILLET, Michel CAMPION (arrivé à 20h13)

Absents : Patrice LAFOREST

Secrétaire de séance : Perrine MENARD

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Lors de la réunion de travail du 6 octobre, les élus présents proposent de fixer les tarifs du mobilier à compter du 1er janvier 2027 de la façon suivante :

- Une table 5 €
- Un banc 1 €
- Une chaise 0,50 €

La Commune met à disposition gratuitement le mobilier pour les associations de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** décide de :

- **APPROUVER** les tarifs de location de mobilier applicables à partir du 1er janvier 2027 présentés ci-dessus.

La Landec, le 3 novembre 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,
Perrine MENARD

Le Maire,
Didier SAILLARD

Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.